



PROGRAMMATION DES « CLASSES DE DECOUVERTES » 2018 FICHE DE CANDIDATURE

Dépôt des demandes à retourner par courrier pour le 31 mai 2017 dernier délai.
Etablir un imprimé par séjour.

Rappel des pièces à joindre obligatoirement :

la délibération du Conseil municipal, du groupement de communes ou du syndicat intercommunal d'intérêt scolaire de l'école concernée faisant apparaître la participation financière obligatoire de 20% du séjour.

Attention : seuls les dossiers comportant l'intégralité des informations demandées ci-dessous seront instruits.
Tout dossier incomplet ou hors délai sera automatiquement retourné.

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

(commune, groupement de communes ou syndicat intercommunal d'intérêt scolaire)

- Canton : Porteur de projet :
- Adresse :
- E-mail : Tél. : Fax :
- Nom du Maire ou du Président : Fonction : Maire Président

IDENTIFICATION DE L'ÉCOLE

- Nom de l'école : Privée Publique
- Prénom et nom du(de la) Directeur(trice) de l'école :
- Adresse :
- E-mail : Tél. : Fax :

RÉFÉRENT DU PROJET AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT (interlocuteur unique)

- Nom et prénom : Fonction :
- E-mail : Tél. :

CLASSE(S) PARTICIPANT(S) AU SÉJOUR

- Niveau : Maternelle CP CE1 CE2 CM1 CM2
- Nombre de classes concernées : Nombre total d'élèves par classes :
- Nombre total d'élèves concernés par le séjour :
- Nom et prénom de l'(des) enseignant(s) qui accompagne(nt) la classe :
- Ce séjour est-il un premier départ pour l'école ? OUI NON
- Les élèves de cette classe ont-ils bénéficié d'un départ l'année précédente ? OUI NON
- L'école est située en zone REP / REP+ ? OUI NON

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SÉJOUR EN NORMANDIE

Choix du type de séjour :

Dispositif classique

Très court (de 5 à 9 jours)

Court (10 jours minimum)

Thématique(s) retenue(s) :

Culturel et artistique

Nature

Autres (à préciser) :

Partenaire (à préciser) :

Date prévisionnelle du séjour (hors vacances scolaires) :

Durée exacte :

Lieu du séjour :

OU

Dispositif spécifique

Association La Source (la Guéroulde)

Base de plein air et de loisirs de Léry-Poses

Centre équestre de l'Eure :

Nom du centre :

Est-il agréé ? OUI NON

Date prévisionnelle du séjour (hors vacances scolaires) :

Durée exacte :

CONTRIBUTION (commune, groupement de communes ou syndicat intercommunal d'intérêt scolaire)

Pour rappel : la contribution du porteur de projet est un critère obligatoire d'éligibilité.

La participation financière obligatoire du porteur de projet est d'un minimum de 20 % du coût du séjour.

Montant :

VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Pour rappel : Pour les séjours de type « dispositif spécifique », la subvention sera versée directement à l'organisme.

Pas de subvention versée directement sur le compte de la coopérative scolaire. Merci de joindre un RIB.

La subvention sera versée directement à :

La commune :

Groupement de commune :

Syndicat intercommunal d'intérêt scolaire :

Autre (à préciser) :

VISA

| PORTEUR DU PROJET | DIRECTEUR(RICE) DE L'ÉCOLE | IEN (sous réserve d'acceptation du dossier) |
|-------------------|----------------------------|--|
| CACHET : | CACHET : | CACHET : |
| SIGNATURE : | SIGNATURE : | SIGNATURE : |
| DATE : | DATE : | DATE : |
| NOM : | NOM : | NOM : |